

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2021 à 19h00

Présents : Mesdames Messieurs BAUDOIN Valentin, COCAGNE Terry, COPPIN Peggy, DERIVRY Emmanuel, ENQUEBECQ Sandrine, GENIN Dominique, GILQUIN Sandra, LEVOIR Gérard, SARDA Angélique

Procuration : M LEVOIR David à Mme GILQUIN Sandra et Mme CRAMET Armance à Mme ENQUEBECQ Sandrine

Secrétaire de séance : Mme ENQUEBECQ Sandrine

M le Maire demande d'observer une minute de silence en mémoire de M Olivier DASSAULT.

Lecture du compte rendu de la séance du 10 Février 2021 approuvé à l'unanimité par les membres présents.

M Le Maire propose d'ajouter 3 ordres du jour :

- Délibération avant le 30 avril 2021, pour le SE60 dans le cadre de sa programmation des travaux d'enfouissement des réseaux pour 2022
- Délibération pour les créances douteuses
- Délibération pour les dépenses de cérémonie

DELIBERATIONS :

- 1) VOTE DU CA 2020 et AFFECTATION DU RESULTAT
- 2) VOTE DU COMPTE DE GESTION
- 3) SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS 2020-2021
- 4) VOTE DES TAUX
- 5) VOTE DU BUDGET 2021
- 6) LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TELLOISE SOLLICITE SON ADHESION AU SE60
- 7) RAPPORT DE LA CLECT POUR LES ATTRIBUTIONS COMPENSATRICES
- 8) RADAR PEDAGOGIQUE ET DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT
- 9) RENOUELEMENT CONTRAT ADICO
- 10) PARTICIPATION DE LA COMMUNE A L'OUVERTURE D'UN COMPTE SUR LIVRET AU CREDIT AGRICOLE DE FROISSY POUR LES NAISSANCES A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2021
- 1) **COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020 et AFFECTATION DU RESULTAT**

- 2) Après avoir entendu le Compte de gestion de l'exercice 2020 du receveur et le
Compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de clôture 2020, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

réalisations de l'exercice 2020 :

DEPENSES : Mandats émis : 149 966.64€

RECETTES : Titres émis : 274 925.49€

Soit : en section de fonctionnement pour 2020 = excédent de 124 958.85€

Report de l'exercice 2019 = excédent de 452 306.72€

Résultat section de Fonctionnement = excédent de 577 265.57€

SECTION INVESTISSEMENT :

réalisations de l'exercice 2020 :

DEPENSES : Mandats émis : 365 153.39€

RECETTES : Titres émis : 45 153.73€

Résultat de l'exercice 2020 déficit de 319 999.66€

Report de l'exercice 2019= excédent de 235 901.24€

Résultat déficit d'investissement = 84 098.42€

Excédent des restes à réaliser : + 116 299.00€

Excédent de financement : 32 200.59€

Soit un résultat de clôture : EXCEDENT TOTAL de 577 265.57€

Madame GENIN Dominique doyenne de l'assemblée, propose le Compte

Administratif et le Compte de Gestion au vote.

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2020 sont votés à l'unanimité

3) Subventions des associations 2020 reportées – 2021

Le Conseil municipal est informé que suite à un problème de prise en charge de la Trésorerie, les virements des subventions 2020 accordées n'ont pas eu lieu, elles seront versées sur l'exercice 2021.

Subventions 2021 :

Le Conseil Municipal est informé des demandes de renouvellement de certaines associations, courriers de l'amicale des pompiers de

Maisoncelle Tuilerie, de l'amicale des pompiers de Noyers st Martin, de l'ADMR, l'association des Calvaires, visite du Président du Club de l'Age d'Or.

Le Conseil Municipal décide :

Amicale des pompiers Maisoncelle Tuilerie 540.00 €
Pour : 7 Contre : 4
Amicale des pompiers Noyers st Martin : 50.00 €
Pour : 11
Ass Culture Loisirs : 300.00 €
Pour : 1 Contre : 9 Abstention : 1
BOUC Athlétique Froissy : 50.00 €
Pour : 1 Contre : 10
Club de l'Age d'Or : 200.00 €
Pour : 11
Ass des calvaires : 30.00 €
Pour : 11
Coopérative Scolaire Maisoncelle Tuilerie : 700.00 €
Pour : 11
Collège Froissy FSE : 100.00 €
Pour : 11
Union Sportive Froissy : 60.00 €
Pour : 11
ADMR : 100.00 €
Pour : 10

Contre : 1

Soit un total pour 2021 un montant de 1780.00 € au compte 6574.

4) Vote des Taux :

Maintient des taux 2020, soit Taxe foncière(bâti) 38.04 % et foncier (non bâti) 39.84 % soit un produit attendu de 68 051.00€ Le Conseil Municipal **Approuve à l'unanimité.**

5) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le budget primitif 2021 se présentant ainsi ;

Une section de fonctionnement d'un montant de : **827 122.57€**

Une section d'investissement d'un montant de : 331 019.42 €

Soit un total de **1 158 141.99 Euros** inscrit au Budget Primitif 2021.

Constatant que le Budget Primitif est parfaitement équilibré tant en dépenses qu'en recettes au niveau des deux sections,

Le Conseil Municipal, VOTE à l'unanimité le budget Primitif 2021 ainsi présenté.

Approuvé à l'unanimité.

6) La Communauté de Communes Telloise sollicite son adhésion au SE60

Après avoir délibéré le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité.**

7) Rapport de la CLECT pour les attributions compensatrices

Après avoir délibéré le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité**

8) Demande de subvention au Département pour équipement Radar Pédagogique

Présentation des 2 types de radar pédagogique

VERSION SOLAIRE 4473.00 € TTC et Eclairage Public 1575.00€ + pose

Pour déposer la demande de subvention au Département le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité.**

9) Renouvellement Contrat ADICO.

Contrat d'assistance et maintenance informatique de 4 ans -360.00€ par an .

Après avoir délibéré le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité.**

10)Participation de la commune à l'ouverture d'un compte sur livret au Crédit Agricole de Froissy pour les naissances à partir du 1^{er} Janvier 2021 rétroactif.

Participation de 15.00€ par le Crédit Agricole, le Conseil Municipal décide d'allouer un montant de 35.00€

Après avoir délibéré le Conseil Municipal **approuve : Pour : 10**

Abstention : 1

11)Délibération avant le 30 avril 2021 pour le SE60 dans le cadre de sa programmation des travaux d'enfouissement des réseaux pour 2022. Il sera étudié la réalisation totale de la rue Principale.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal **décide Pour : 9**

Contre : 2

12)Créances douteuses

A la demande de la perceptrice de prévoir au budget des créances douteuses, Le Conseil Municipal **décide la somme de 200.00€ à l'unanimité.**

13)Dépenses de cérémonie

Pour les dépenses de cérémonie (mariage , décès, récompenses diplômes, médailles, fleurs...)une limite de 100.00€ **est décidée par le Conseil Municipal à l'unanimité.**

INFORMATIONS/ QUESTIONS DIVERSES

-Etude de devis pour les travaux intra-muros de 3877.00€ HT

Rue du tour de ville et La Neuve Rue (Nids de poule)

Le Conseil Municipal décide de faire les travaux.

-Demande de M Valentin BAUDOIN pour aménager la sortie au niveau du " trottoir bateau " de l'entreprise SARL BAUDOIN.

M Le Maire informe que les" trottoirs bateaux "avaient été réalisés en prévision de constructions futures afin de ne pas défoncer les trottoirs avec les engins de construction probables.

Il est décidé de faire le point sur l'ensemble du village pour les différents travaux de voirie à effectuer ou à prévoir.

-Mise en place par la CCOP d'un projet « circuit chemin de randonnée »

Circuit 4-16,8 km Froissy – Maisoncelle Tuilerie-Troussencourt-
Maisoncelle Tuilerie-Froissy

Chemins balisés à étudier et valider sur Maisoncelle Tuilerie et voir l'emplacement de tables de pique-nique fournis par la CCOP.

Séance levée à 23h24

Le Maire Gérard

LEVOIR